



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.



Ville de Lachute

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Fermeture préventive de la piscine intérieure à Lachute

Lachute, le 13 mars 2020 – La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute tiennent à informer la population de la fermeture préventive de la piscine intérieure à compter du vendredi 13 mars, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Ces actions préventives s'inscrivent dans la foulée des mesures annoncées par le gouvernement du Québec visant à freiner la propagation du coronavirus (COVID-19).

Le maire de la Ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin, et le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, expliquent qu'il s'agit de précautions afin d'assurer la santé et la sécurité des citoyennes et des citoyens.

Même si les cas sont encore peu nombreux au Québec et dans la région, il importe de suivre les recommandations des professionnels de la Santé publique et du gouvernement du Québec pour éviter une propagation rapide.

Pour toute question concernant le coronavirus (COVID-19) :

Gouvernement du Québec

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Ligne d'information (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h) : **1 877-644-4545**

-30-

Source : MRC d'Argenteuil et Ville de Lachute

Lucie Lafleur
Conseillère en communication
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2306
llafleur@argenteuil.qc.ca

Alexandra Montminy
Conseillère en Communications
Ville de Lachute
450 562-3781, poste 275
amontminy@ville.lachute.qc.ca